

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
JEUDI 07 JUILLET 2022

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 07 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le **JEUDI 07 JUILLET** à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la salle des Mariages sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire, par suite de la convocation en date du 1^{er} juillet 2022.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjointes, Mmes Mme ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, BOULIER Amélie, MM. FACON Jean Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, BOULET Guillaume, HOUSSIN Romuald, AZELART Laurent, M. RYS Didier, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

M. WOJTKOWIAK David a donné procuration à M. DISSAUX Jean-Claude.
M. HERNOUT Serge a donné procuration à Mme WOZNY Florence.
Mme SUBTIL Vanessa a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.
Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à M. BOULET Michel.
Mme PLANQUELLE Rachel a donné procuration à Mme BOULIER Amélie.
M. HERMANT Alexandre a donné procuration à Mme ALLOUCHERIE Françoise.
M. DUBUISSON Frédéric a donné procuration à M. RYS Didier.

Secrétaire de séance : M. BOULET Michel

Fin de la séance : 21h00

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

**OBJET : AVENANTS AU MARCHE DE TRAVAUX JARDIN PUBLIC - PLUS ET MOINS-VALUES -
AUTORISATION DE SIGNATURE.**

2022-07-N° 4

VU :

La délibération 2021-09 N°6 en date du 20 septembre 2021, autorisant Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux pour l'aménagement du jardin public ;

A l'issue des travaux, des prestations supplémentaires ont dû être engagées, notamment suite aux demandes de la Police de l'Eau sur les travaux de la mare.

A l'issue de l'avis favorable de la commission d'appel d'offre, s'étant réunie le 28 juin 2022, il est proposé d'acter les avenants suivants :

Lots	Entreprises	Montant du marché	Montant avenant
☐ <u>Lot n° 1 :</u> VRD	RAMERY TP à LEULINGHEN- BERNES (62250)	647 999,58€ HT	67 122,46€ HT
☐ <u>Lot n° 2 :</u> Eclairage	CITEOS à BOULOGNE (62280)	129 344€ HT	1 063€ HT
☐ <u>Lot n° 4 :</u> Mobiliers, espaces verts et clôtures	PINSON PAYSAGE	462 593,89€ HT	16 012€ HT
<u>TOTAL :</u>			68 185,46€ HT Soit 81 822,55€ TTC

Le Conseil Municipal,

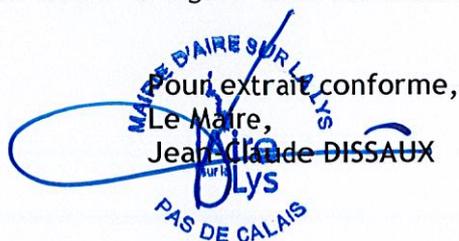
Après avoir entendu le rapport de Monsieur Gérard OBOEUF - Maire-Adjoint ;

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

ARTICLE 1er - D'APPROUVER la passation des avenants avec les entreprises concernées, conformément au tableau ci-dessus ;

ARTICLE 2 - D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document afférent, et à effectuer les démarches nécessaires.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX

MAIRE D'AIRE SUR LYS
PAS DE CALAIS